

## Dernières nouvelles avant le congrès

### Rennes II : belle victoire de la liste Snesup-FSU, Snasub-FSU et Ferc'Sup-CGT

La liste Snesup-FSU, Snasub-FSU et Ferc'Sup-CGT "Pour Rennes-II : démocratie et engagement", est arrivée en tête aux élections pour la présidence de l'université Rennes-II : 5 élus A, 6 élus B, 1 élu BIATSS (+ 2 élus Ferc'Sup-CGT). Cette liste conduite par Olivier David, SNESUP-FSU, demande l'arrêt du processus de fusion avec Rennes-I et s'engage à « remettre les conseils centraux au cœur de l'élaboration de la politique d'établissement ». La nouvelle équipe souhaite "renforcer les collaborations scientifiques et pédagogiques entre les établissements rennais" et engager une réflexion approfondie sur l'offre de formation de Rennes-II, accompagnée d'un vaste projet d'innovation pédagogique pour prendre en compte la diversité des publics. En matière de recherche, positionner Rennes-II "comme le grand pôle fédérateur des ALL-SHS du grand-Ouest" est un objectif à cinq ans. Par son contenu comme par ses modalités, ce projet tranche singulièrement avec les regroupements et les fusions précipités et autoritaires !

### Journée « Crédit d'Impôt Recherche (CIR) »



A l'initiative de syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche<sup>1</sup>, un débat a réuni le 27 mars 2015 des syndicalistes issus de laboratoires de recherche publics ou privés, des universitaires et des étudiants et la rapporteure de la mission d'enquête sénatoriale.

Chiffres et graphiques à l'appui, les intervenants ont apporté de nombreux éléments factuels à cette mission :

- les « effets bénéfiques pour l'emploi » du CIR sont des impostures et l'effort de recherche industriel n'augmente pas avec le CIR ; au contraire, à l'exemple de Sanofi, de grandes sociétés peuvent bénéficier des largesses du CIR et supprimer des emplois dans leurs laboratoires.

- en parallèle, dans l'ESR, l'augmentation de la précarité atteint des niveaux insupportables, les recrutements dans les organismes de recherche sont en chute libre et pour la première fois depuis 1992, le nombre total des nouveaux EC recrutés ne compense plus le total des départs en retraite.

Pourtant, le CIR, voit son montant exploser à 6 Milliards d'euros, malgré les nombreuses critiques venant d'institutions officielles (Cour des Comptes, Parlement), de syndicalistes et de personnels de l'ESR. Le gouvernement veut sacraliser ce dispositif, qui est le plus coûteux parmi les dispositifs équivalents des pays de l'OCDE.

Un chiffre simple à garder en tête : 1% du CIR permettrait de créer 1000 emplois de titulaires dans le service public de recherche et d'enseignement supérieur !

### Elections Départementales

A l'issue du second tour organisé ce dimanche, la droite a conquis 26 conseils départementaux sur le PS et en contrôle 65 sur 101, contre 34 au PS et 1 au PCF (le Vaucluse reste « incertain »). Le Front de gauche reste la 3ème force politique en nombre d'élus (176 conseillers départementaux en métropole). Si le FN reste très marginal en termes de sièges, il marque une vraie progression (il n'avait que 2 élus en 2011, il en compte maintenant 62 dans 14 départements).

Au lendemain de ce scrutin rien n'est désormais plus urgent que de construire dans les luttes, dans l'action quotidienne et la solidarité concrète, dans le débat syndical et politique, une réponse qui rompe complètement avec les orientations libérales actuelles et démontre en détail la dangerosité du programme du FN.

### Projet d'Arrêté Doctorat

Le projet d'arrêté « Doctorat » vient d'être soumis aux organisations syndicales. Le SNESUP consacrera un développement plus long sur ce sujet très prochainement. Il importe d'obtenir des garanties sur la valeur nationale de ce diplôme tant la tentation de l'adaptation à la politique de site est manifeste, sur l'encadrement des formations dispensées par les écoles doctorales, sur la reconnaissance du doctorat dans le public comme dans le privé.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que les doctorats professionnels, « executive doctorate » ou doctorats appliqués – en bref des doctorats d'établissements, non reconnus au niveau national fleurissent (écoles de commerce, Paris-Dauphine, etc.) Ce « doctorat light » proposé à des consultants ou à des cadres dirigeants, consiste à effectuer une recherche appliquée à son contexte professionnel après avoir suivi des cours de méthodologie, et tout en poursuivant leur activité.

Dans ce contexte, la mention répétée de la notion de formation en apprentissage dans le projet d'arrêté « Doctorat » peut laisser craindre l'extension du doctorat d'exercice au détriment du doctorat que nous connaissons et défendons.

<sup>1</sup> CGT (Sntrs, Cgt-INRA, Ferc-Sup), FSU ( Snesup, Sncs, Snasub), Solidaires ( Sud recherche EPST, Sud Education, Solidaires étudiant-e-s), SNPTES ; SGEN CFDT Recherche EPST, Sup'Recherche-UNSA, UNEF